

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30994**

Intitulé

Technicien d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère des armées

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Commandant du CIN St-Mandrier, Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans la Marine nationale, le technicien d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique exploite et entretient les réseaux de production et de distribution électrique ainsi que les installations nécessaires à la propulsion du navire, à la navigation et à la vie à bord. Ainsi, il intervient sur les réseaux et installations électriques suivantes : moteurs, turbines et chaudières (propulsion du navire), appareils de navigation (centrale inertielle, loch, compas et feux de navigation, les appareils de levage et de manœuvre,...), installations de production d'eau douce, d'eau chaude, d'air industriel (air respirable), de climatisation, systèmes d'éclairage, de réfrigération (conservation des aliments notamment) de restauration et de buanderie (vie à bord).

L'activité peut s'exercer les week-ends, les jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes.

Le (la) titulaire de la certification est capable de :

Conduire les installations de production et de distribution d'électricité à bord

Participer aux opérations de raccordement des câbles électriques du navire à quai

Surveiller la distribution du courant en toute sécurité

Effectuer les couplages et les changements de configuration électrique en toute sécurité (personnel et installations) et réagir à tout dysfonctionnement du réseau électrique

Conduire une installation de production d'électricité

Assurer le bon fonctionnement, la conduite, et la mise en œuvre des installations auxiliaires permettant la vie quotidienne

Réagir à tout dysfonctionnement

Assurer la mise en fonctionnement et la conduite des installations spécifiques de navigation

Vérifier que la remontée des informations de navigation est assurée en passerelle

Réagir en cas de dysfonctionnement.

Assurer les opérations de maintenance préventive, (systématique et conditionnelle) de l'ensemble des installations électriques et automatisées du navire (navigation, propulsion, auxiliaires, production, distribution, appareils de manœuvre) en tenant compte de l'environnement spécifique au milieu maritime.

Contrôler et vérifier les équipements, les installations électriques et automatisées et matériels à l'aide d'appareils de mesure et des technologies d'aide au diagnostic

Alimenter les documentations de maintenance

Assurer les opérations de maintenance corrective des installations électriques et automatisées à bord d'un navire

Démonter, remplacer, dépanner puis remonter les éléments et pièces des installations électriques et automatisées

Rédiger et présenter les fiches d'interventions ou compte rendu d'intervention

Intervenir au sein d'un groupe soutien en cas de sinistre

Prévenir les risques de sinistre ou d'accident

Confiner les locaux électriques

Couper ou rétablir l'énergie électrique d'un local

Assurer un soutien logistique en matériel pour les équipes d'intervention

Gérer les fumées et leur évacuation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Dans les armées, le chef d'équipe d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique exerce son activité, en qualité de personnel militaire, à bord des navires de surface ou de sous-marins de la Marine nationale ou au sein d'unités à terre.

Dans le secteur civil, cet emploi s'exerce dans le domaine de l'exploitation et de la maintenance de réseaux de production et de distribution électrique.

Technicien en électrotechnique

Electricien en maintenance industriel

Technicien de maintenance électricité

Technicien service après-vente

Technicien d'intervention réseaux

Technicien d'installations électriques

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1309 : Maintenance électrique

H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

I1203 : Maintenance des bâtiments et des locaux

I1402 : Réparation de biens électrodomestiques

Réglementation d'activités :

Une habilitation sur des installations électriques basse tension BT/H0 (B2V, BR, BC)* datant de moins de 3 ans, est exigée pour exercer l'emploi de chef d'équipe d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique.

L'obtention du statut militaire, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur, est exigée par le ministère des armées pour exercer cet emploi.

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Les composantes de la certification sont les suivantes :

Conduite des installations de production et de distribution de l'énergie électrique

Maintenance des installations électriques et automatisées

Protection de l'intégrité et de la sécurité des locaux « Electricité » et des systèmes de conduite du réseau électrique

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30994 - Conduite des installations de production et de distribution de l'énergie électrique	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Production et distribution de l'énergie électrique à bord du navire Mise en service et maintien en condition opérationnelle des installations de propulsion et des installations auxiliaires du navire Mise en service et maintien en condition opérationnelle des installations spécifiques de navigation <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Les compétences sont évaluées au travers de récits d'expérience, d'entretiens avec des professionnels et/ou de mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30994 - Protection de l'intégrité et de la sécurité des locaux « Electricité » et des systèmes de conduite du réseau électrique	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lutte contre les sinistres (incendie, voie d'eau) touchant les locaux « Electricité » et les systèmes de conduite du réseau électrique <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Les compétences sont évaluées au travers de récits d'expérience, d'entretiens avec des professionnels et/ou de mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30994 - Maintenance des installations électriques et automatisées	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenance préventive des installations électriques et automatisées à bord d'un navire sous contrainte de temps Maintenance corrective des installations électriques et automatisées à bord d'un navire sous contrainte de temps <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Les compétences sont évaluées au travers de récits d'expérience, d'entretiens avec des professionnels et/ou de mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Un président : le commandant de l'école ou son représentant Assisté de 5 membres : le directeur de l'enseignement ou son représentant ; le chef du département ; le responsable de la formation ; l'instructeur principal du cours ; le responsable « matières » concerné
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Un président : le commandant de l'école ou son représentant Assisté de 5 membres : le directeur de l'enseignement ou son représentant ; le chef du département ; le responsable de la formation ; l'instructeur principal du cours ; le responsable « matières » concerné
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	Un président : le commandant de l'école ou son représentant Assisté de 4 membres : un représentant « employeur » ; un titulaire de la certification ; le responsable de la formation ; un instructeur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 janvier 2007, jusqu'au au 14 janvier 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 11 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique" avec effet du 14 janvier 2012, jusqu'au 21 juillet 2023.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Technicien de maintenance de systèmes énergie propulsion'.

Arrêté du 2 octobre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'BAT Electrotechnicien'. Observations : Anciens intitulés : CFOM Electricien (jusqu'au 7 novembre 1975), BAT Electricien

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'CFOM Mécanicien du service général'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Le pôle écoles Méditerranée attribue en moyenne 60 à 70 titres de technicien d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique, à raison de 3 sessions par an.

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Ministère des armées : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Var (83) [TOULON]

Ministère des armées

14 rue Saint Dominique

75007 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pôle école méditerranée - BP 500 - 83800 TOULON Cedex 9

Historique de la certification :

Certification précédente : Maintenicien d'électrotechnique